

CONCERNE

Personnel électricien ayant suivi une formation initiale d'habilitation électrique module Haute Tension il y a 3 ans.

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation initiale HT et être à jour de son recyclage BT.

Se présenter au recyclage avec son dernier titre.

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances en matière de sécurité électrique et prévention conformément à la NF C 18-510.

DURÉE

0,5 jour

SANCTION

Avis après formation

PÉDAGOGIE

Films, vidéos projections et équipements pédagogiques.

L'animateur s'appuie sur ses expériences.

INTERVENANT :

Nos intervenants qui assurent l'animation des formations sont des véritables spécialistes des thématiques abordées. Ils ont été sélectionnés par notre équipe pédagogique sur le plan des connaissances, de la pédagogie.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table. En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires. Evaluation de la

satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences

Feuille de présence

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr pour étudier au mieux la demande et sa mise en place.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU**GEDAF /ELSETE**

Pôle 2000

Rue des Entreprenants

07130 SAINT PERAY

04.75.81.06.06

33 rue des Glairons

38400 SAINT MARTIN D'HERES

04.76.42.56.80

949 rue Denis Papin

73290 LA MOTTE-SERVOLEX

CONTENU DÉTAILLÉ

Module technique HTA

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les principes associés.
- Différencier les types de postes.
- Expliquer les principes de verrouillage et interverrouillage pour les matériels concernés.
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Module H1, H1V, H2, H2V, H2V essai

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièce nue sous tension.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension, ainsi que les autres documents associés.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais.

Module HC

- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
- Décrire un régime de réquisition.

Tests théorique et pratique permettant de mesurer les compétences acquises.

Avis pour la définition du titre d'habilitation électrique délivré par l'entreprise.